

Paris, le 20 octobre 2022

Communiqué de presse

Le capital humain : un enjeu pour les conseils, un atout pour les entreprises

L'Institut Français des Administrateurs (IFA) publie le guide « **Le capital humain au cœur des enjeux du conseil – Vous avez dit « responsabilité sociale et sociétale ?** ». Le Club ESG de l'IFA, à l'initiative de cette publication, fait le point sur cette préoccupation nouvelle des conseils qui, après le climat et la gouvernance, est aujourd'hui perçue comme étant stratégique par un nombre croissant d'organisations.

La RSS : vectrice de transformation, de création de valeur et de cohésion sociale dans un monde en mutation

La responsabilité sociale et sociétale a tardé à s'imposer parmi les préoccupations des organisations, mais est désormais identifiée comme un vecteur de transformation stratégique. A l'heure où l'entreprise doit s'adapter aux effets durables des crises multifactorielles (sanitaire, géopolitiques, énergétique...) et grandes mutations, elle s'impose comme un atout à valoriser pour :

- attirer et fidéliser les talents
- répondre à la quête de sens des salariés
- faire face à la nécessaire évolution des compétences et des métiers
- favoriser la cohésion sociale en permettant de créer durablement de la valeur partagée pour l'ensemble des parties prenantes

« De plus en plus de dirigeants ont compris que la RSS représente plus un réservoir d'opportunités qu'une contrainte supplémentaire », déclarent les co-auteurs.

Quel enjeu pour le conseil d'administration ?

Dans ce contexte, il appartient au conseil d'administration d'accompagner les dirigeants dans la prise en compte et la gestion des enjeux de RSS. Pour les y aider, ce guide dresse un état des lieux :

- des tendances actuelles et des grandes mutations
- du contexte juridique existant et en constante évolution qui accompagne la montée en puissance du sujet
- des attendus à destination des conseils d'administration

Le guide formule des recommandations à usage des administrateurs

En effet, les transformations de l'environnement économique et social des entreprises, les nouvelles attentes des salariés et de l'ensemble de la société à leur égard et, au niveau

européen, l'émergence d'une « taxonomie sociale » visant à normer la communication en matière de RSS imposent au conseil de :

- **S'informer et se former** : en mettant en place des circuits pérennes et efficaces d'information et de suivi des évolutions sociales et sociétales susceptibles d'impacter la réputation de l'entreprise
- **Anticiper et alerter** : en s'assurant que la stratégie « sociale » de l'entreprise s'intègre dans sa stratégie « business »
- **Se transformer** : en adaptant sa composition et son organisation aux enjeux sociaux et sociétaux propres à l'entreprise pour favoriser l'émergence d'instances de gouvernance plus diversifiées, plus engagées, et au fonctionnement plus collégial

« La responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise est devenue, au-delà des obligations légales et réglementaires, un des chapitres-clés de la gouvernance des entreprises. Ce n'est plus seulement une matière à communication, mais un champ d'actions pour projeter l'entreprise dans le futur », concluent les co-auteurs.

Ce rapport complète les deux notes de synthèse publiées en 2021 par le groupe de travail : *Le conseil d'administration et la responsabilité sociétale de l'entreprise* et *Gouvernance et capital humain au regard de la crise*.

A propos de l'IFA :

Créé en 2003, l'IFA - Institut Français des Administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente plus de 3200 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Karine DOGNIN SAUZE, l'IFA s'attache à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...

Contact presse :

Isabelle d'Halluin Communication - indh@isabelledhalluin.com
06 03 00 88 48 / 06 45 28 67 25